

AVIS PUBLIC



RÉSOLUTIONS – PPCMOI 2016-01/I10-45 ET PPCMOI 2016-02/H06-10 ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que le 27 juillet 2017, un certificat de conformité a été délivré par le greffier adjoint de la Ville de Montréal à l'égard de :

- la résolution numéro CA17 13 0190 approuvant le projet particulier PPCMOI 2016-01/I10-45 visant à aménager un « lieu de culte » dans un bâtiment situé au 8130, rue du Champ-d'Eau, lots numéros 4 246 048 et 4 246 047 du cadastre du Québec, adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard, le 4 juillet 2017;
- la résolution numéro CA17 13 0191 approuvant le projet particulier PPCMOI 2016-02/H06-10 visant à autoriser la démolition des bâtiments portant les adresses civiques 8500-8550, boulevard Viau et 4850-4906, boulevard Robert et la construction d'un développement résidentiel et mixte sur le lot numéro 1 002 525 du cadastre du Québec, adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard, le 4 juillet 2017.

En conséquence, ces résolutions sont réputées conformes aux objectifs et aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire et sont entrées en vigueur le 27 juillet 2017.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire, durant les heures normales de bureau, soit : du lundi au jeudi, de 8 h à 11 h 45, de 12 h 45 à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Montréal, le 8 août 2017.

La Secrétaire d'arrondissement
Guyline Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard